

	DIPLÔME D'ÉTAT : RNCP 1 41816 (JO 17/12/2025)
	NIVEAU 5 : Cadre Européen des Certifications
	32023012
	232 : Bâtiment
	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Prérequis

Intégration en 1^{ère} année : BAC ou équivalent



Autre situation : contacter GFS

Voies d'accès à la formation

L'accès à une action de formation varie en fonction de votre parcours antérieur, de votre situation actuelle et de votre projet futur.

Alternance

> Acquérir une expérience significative, se professionnaliser

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Formation en alternance financée par un Opérateur de Compétences (OPCO) ou un établissement public.
La formation est gratuite pour le bénéficiaire.

Initiale alternée

> Découvrir le monde de l'entreprise avec une immersion professionnelle

Formation initiale alternée financée par l'apprenant :

Frais d'inscription annuels : 150 € net*

Frais de scolarité annuels : 3500 € net

*500 € net pour les étudiants qui viennent de l'étranger.

Possibilité de demander un financement total ou partiel à l'entreprise, dans le cadre d'un partenariat éducatif.

Formule pro

> Se réorienter (reconversion), développer et valider ses compétences

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, avec expérience professionnelle (selon votre statut) :
Compte personnel de formation (CPF), Plan de Développement des Compétences (PDC), CPF de Transition, Promotion par l'alternance (Pro-A), Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Votre validation peut être réalisée en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Parcours individualisé et financement sur devis en fonction de l'expérience.

Rythme de la formation

Grâce à des périodes alternées en entreprise et en centre de formation, le rythme de formation permet de concilier une formation complète avec une immersion professionnelle.

Durée de la formation

Nombre d'heures : 1350 h. La durée du parcours de formation est modulable selon la voie d'accès.

PUBLIC

Alternants, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants

 Accessible aux personnes en situation d'handicap (PSH)

ADMISSION

Candidature en ligne ou sur Parcoursup.
Recrutement sur dossier, entretien, étude personnalisée de votre projet de formation avec un conseiller en réussite professionnelle et courrier d'admission.

Objectifs et exemples de missions

Le titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.

- > Concevoir des solutions techniques depuis l'explication du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation
- > Concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage
- > Valider et optimiser techniquement ou économiquement la relation «ouvrage-procédés-matériaux», notamment dans les cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques
- > Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité
- > Gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental
- > Apporter une réponse technique et économique à une demande

Suite de parcours et débouchés professionnels

Cette formation permet de poursuivre vos études vers un titre de **niveau 6** ou d'accéder à un emploi :

- > Chef de chantier
- > Conducteur de travaux
- > Chargé d'affaires
- > Responsable de projets
- > Adjoint au dirigeant de l'entreprise

Encadrement

Chaque apprenant bénéficie d'une formation et d'un suivi pédagogique individualisé, encadré par les formateurs, un responsable pédagogique et un conseiller en réussite professionnelle. Les membres de cette équipe sont les interlocuteurs privilégiés de l'apprenant pour la réussite de son parcours pédagogique et professionnel.

La liste des formateurs correspondant à la formation suivie est remise avant l'entrée en formation, lors de l'entretien avec le conseiller en réussite professionnelle.

Un accompagnement individualisé se crée avant, pendant et après la formation.

Pour aller plus loin, passerelles et équivalences

Pour plus de détails sur ce parcours de formation, rendez-vous sur le site de France Compétences <https://francecompetences.fr> puis entrez le code RNCP de cette fiche. Vous pourrez également télécharger la fiche **Europass** de la formation.

Pour valoriser vos compétences et gérer votre carrière en France ou en Europe, rendez-vous sur la plateforme Europass : <https://europa.eu/europass/fr>  europass



GRIMP
Recherche
d'entreprise



GFS ONLINE
ENT, planning,
notes, ressources



Microsoft 365
Adresse email
et applications



Wi-Fi & écrans
interactifs
dans chaque salle



Logiciels
métiers
et/ou certifications



Bibliothèque
& ludothèque
à disposition



Accès
photocopieur
et numérisation



Espace de vie
sur place

ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation de 1 à 2 ans, adaptée selon parcours antérieur.

La formation est multimodale avec présence en centre, formation à distance (FOAD), formation en situation de travail (FEST).

Pour chaque stagiaire, un planning adapté à son statut est joint à la convention de formation.

La répartition horaire par matière ou par module est susceptible de subir des modifications en fonction du niveau initial de l'apprenant et/ou du groupe, de son parcours individualisé et de son accompagnement. Il en est de même pour le programme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : cas pratiques, participation à des concours, pédagogie inversée, partenariats pédagogiques avec des entreprises, thématiques professionnelles.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

De 1 jour à 3 mois en fonction du financeur.

HORAIRES

La formation se déroule par demi-journées : de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00. Des masterclass peuvent être proposées en sus après 17 h 00.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Un groupe de 5 à 20 participants.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Un émargement est réalisé par demi-journée : il est signé par l'apprenant et le formateur. L'apprenant reçoit à son inscription des codes personnels pour consulter son planning, des ressources pédagogiques et ses résultats d'évaluations sur l'ENT².

RÈGLEMENT D'EXAMENS

Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation :

Examens écrits et oraux en cours et en fin de formation avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

L'apprenant reçoit une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action ainsi qu'un résultat de l'évaluation.

L'obtention d'une moyenne de 10/20 permet de valider le diplôme. Le diplôme du BTS Bâtiment est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, après réussite aux examens.

JO n°0048 au 17/02/2024

ÉPREUVE	FORME	DURÉE	COEFF.
E1. Culture générale et expression	ÉCRITE	4 H	4
E2. Anglais : Compréhension de l'écrit et expression écrite Production orale en continue et interaction	ÉCRITE ORALE	30 MIN 15 MIN ¹	2
E3. Mathématiques et Sciences physiques appliquées	ÉCRITE ÉCRITE	2 H 2 H	2 2
E4. Étude technique - Dimensionnement et vérification d'ouvrages - Conception d'ouvrages du bâtiment	ÉCRITE ORALE	4 H 45 MIN	2 4
E5. Étude économique et préparation de chantier	ORALE	1 H	6
E6. Conduite de chantier - Suivi de chantier - Implantation-Essais	ORALE PRATIQUE	30 MIN 6 H	2 4

¹ : l'oral est précédé de 30 mn de préparation

Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative :

Validation par blocs de compétence (ou CCP³)

L'examen peut être validé par bloc de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme.

VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider un certificat ou un diplôme représentant des compétences acquises lors de votre parcours professionnel. Pour ce type de parcours, consultez votre conseiller en réussite professionnelle ainsi que : <https://vae.gouv.fr/>

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Taux de réussite : **pas de promotion antérieure**

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

UNITÉS

1. Culture générale et expression

- Appréhender et réaliser un message écrit
- Respecter les contraintes de la langue écrite
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
- Communiquer oralement
- S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message imensionner et/ou vérifier

2. Anglais

- Compréhension de l'écrit et expression écrite, production orale en continu et interaction
- Compréhension de l'oral

3. Mathématiques

- Nombres complexes
- Fonctions d'une variable réelle
- Calcul différentiel et intégral
- Statistique descriptive
- Calcul des probabilités
- Configurations géométriques
- Équations différentielles
- Calcul matriciel
- Calcul vectoriel
- Statistique inférentielle

4. Sciences physiques appliquées

- La vie du matériau : de son origine à son traitement
- Adapter un matériau à son utilisation et à son environnement
- Du matériau à l'équipement
- Protection des personnes (professionnels et usagers)

BLOCS DE COMPÉTENCES

1. Dimensionner et/ou vérifier des éléments simples d'un ouvrage

- Mobiliser ses connaissances pour choisir des composants, dimensionner et/ou vérifier la résistance des éléments d'une structure simple d'un bâtiment

- Utiliser un code et/ou des normes de construction pour dimensionner et/ou vérifier la résistance des éléments d'une structure simple d'un bâtiment
- Exploiter des résultats issus de logiciels de la profession

2. Conception d'ouvrages du bâtiment

- Rédiger une synthèse administrative et technique
- Analyser le fonctionnement de la structure porteuse d'un bâtiment
- Concevoir des solutions techniques
- Élaborer le dossier des plans d'exécution

3. Étude économique et préparation de chantier

- Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire
- Établir les procédés de réalisation
- Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage
- Analyser les risques et proposer des solutions
- Planifier les travaux
- Définir l'installation de chantier
- Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier
- Élaborer le budget travaux

4. Suivi de chantier dans le cadre de la conduite de chantier

- Exprimer techniquement le besoin du client
- Gérer les dépenses et les recettes du chantier
- Conduire des travaux en phase gros oeuvre
- Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

5. Implantation-essais dans le cadre de la conduite de chantier

- Réaliser et contrôler une implantation
- Réaliser des essais et interpréter les résultats

ACCOMPAGNEMENT, CONDUITE DE PROJET, ET ÉVALUATIONS

- Accompagnement individualisé et collectif (entreprise, formation, dossiers...)
- Thématiques
- Évaluations sommatives et formatives

¹ RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle

² ENT : Espace Numérique de Travail

³ CCP : Certificat de Compétence Professionnelle